L'ABEILLE.

Journal spécial du Conseil, du Commerce, Général de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, commercialle.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 7 MAI 1838

POUR GOUVERNEUR:
A. B. ROMAN.

Extrait de la séance du Sénat du 6 février 1838.

Il a été lu et accueilli par le Sénat un message de Son Excellence le gouverneur, appuyé de lettres et autres documents de l'administration précédente, du gouverneur A. B. Roman, et qu'il emporte avec lui, pendant sa prochaine absence, du nombre des membres du Sénat.

Résolu que le président du Sénat soit autorisé à nommer une commission pour examiner cette résolution à M. Roman.

Extrait de la séance de la Chambre des Représentants du 5 février 1838.

Résolu par la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane que la communication du gouvernement, présentée par Son Excellence A. B. Roman, à cette session de la législature, et lue aujourd'hui, et par un ordre spécial et unanime adopté pour le service public, ainsi que l'exposé détaillé de la situation financière de l'Etat, qui l'accompagne, soient et sont par la présente déclarés être une reconnaissance authentique et un grand regard pour un service important rendu à l'Etat, et que la présente soit une approbation de la Chambre pour la conduite de son noble, patriotique et vigilant conseiller.

Résolu par la Chambre des Représentants, que la présente résolution soit transmise à l'honorable Gouverneur Roman, pour ce des renseignements.

Représentant du 1er. District au Congrès
JOHN SLIDELL.

POUR LE SENAT DE LA LOUISIANE
ALBERT HOA.

☞ Nous appelons l'attention du public sur la vente de spectacles à la succession de Mme. Lecourtois, qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse ci-devant Bâtiment de la Trésorerie.

SUR LA CALAMITE DE CHARLESTON.

Nous publions aujourd'hui un supplément de la gazette officielle de Charleston, qui contient des détails sur cette épouvantable catastrophe. On y verra que le nombre des victimes a été beaucoup moins considérable que l'on ne l'avait d'abord craint. La perte totale de cette ville, par le feu, est estimée à 12 millions de dollars, et on sait à l'heure qu'il est que 440 maisons ont été détruites. Les pertes particulières sont très-considérables, mais elles ne paraissent pas devoir être ruineuses pour la plupart des négociants. Les assurances contre le feu ont été payées avec une promptitude et une libéralité qui font honneur à la ville de Charleston. Les compagnies d'assurances de New-York, de Philadelphie, de Baltimore, de Boston, de Hartford, de Providence, de Salem, de Portland, de Nashville, de Mobile, de la Nouvelle-Orléans, de Cincinnati, de Louisville, de Lexington, de Frankfort, de Columbia, de Georgetown, de Washington, de Richmond, de Petersburg, de Norfolk, de Fayetteville, de Wilmington, de Camden, de Columbia, de Charleston, de Savannah, de Macon, d'Augusta, de Milledgeville, de Columbus